

GUIDE DE PÊCHE

vos parcours de pêche !

SCANNEZ ET RETROUVEZ

peche41.fr

Carte de Pêche

Loir-et-Cher

DESTINATION PÊCHE

Les cartes de pêche

Pour pêcher dans les eaux libres et certains plans d'eau gérés par la Fédération et les associations affiliées, vous devez être détenteur d'une carte de pêche

- Carte Interfédérale** 112 € (Réciprocité EHGO - CHI - URNE)
- Carte Majeure** 86 € (Valable uniquement en Loir-et-Cher)
- Carte Mineure** 26 € (Jeune de 12 à 18 ans (réciprocité EHGO - CHI - URNE))
- Carte découverte Femme** 41 € (Réciprocité EHGO + CHI + URNE - Pêche à 1 ligne)
- Carte découverte** 7 € (Jeune -12 ans - Pêche à 1 ligne)
- Timbre EHGO seul** 40 € (À ajouter à la carte majeure)
- Carte Hebdomadaire** 36 € (Validité 7 jours consécutifs)
- Carte Journalière** 13 € (Valable le jour de pêche)

Carte disponible chez vos dépositaires habituels ou sur : www.cartedepêche.fr

Nature & Co

vos jardinseries à Vendôme

Nouveau rayon pêche : équipez-vous pour l'aventure !

Des milliers de références, des marques de confiance:

Rapala **ROK** **Sensas** **SPRQ**

Équipements, appâts et conseils personnalisés pour les pêcheurs de tous niveaux.

Plan d'eau de la Colodraie

Plan d'eau de la Paquerie

Complexe Halieutique de Tréhet

SARL BOUGE TP

Travaux publics & Particuliers
Aménagement de cour
Assainissement Autonome Individuel
Location de matériel

La Bernardière 41700 CONTRES
02 54 79 53 80 - 06 08 48 35 68

MOTRIO GARAGE JONDOT 3J

62, avenue du pont Thouars
41100 VILLIERS-SUR-LOIR
Tél: 02 54 72 90 78
Mail: garagejondot@gmail.com
Réparateur MOTRIO
Véhicules Neufs et Occasions Réparations toutes marques

DOYON PISCICULTURE

Pêche d'étangs | Achat et vente de tous poissons d'eau douce
Gros - 1/2 gros et Détail

Tél. 06 74 09 62 44 | 117, avenue de Sallbris - 41200 Romorantin
doyon-pisciculture@orange.fr
N° d'agrément : R 041 0014

LA SOLOGNE, TERRE DE PÊCHE

BLOIS 2 Rte de Vendôme 41000 Villebarou 02 54 33 50 50

ROMORANTIN Rue des chardonnes 41200 Romorantin-Lanthenay 02 54 94 09 40

L'essentiel pour aller à la pêche

LA REGLEMENTATION PÊCHE EN LOIR ET CHER

CE DOCUMENT VOLONTAIREMENT SUCCINCT NE PEUT TRAITER D'UN SUJET AUSSI VASTE. POUR ÊTRE COMPLÈTEMENT INFORMÉ NOUS VOUS INVITONS À VOUS RÉFÉRER À L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PERMANENT DE LA PÊCHE FLUVIALE

PERIODES DE PÊCHE

1^{RE} CATÉGORIE PISCICOLE

OUVERTURE GÉNÉRALE DU 08/03/2025 AU 21/09/2025
OUVERTURE SPÉCIFIQUES: BROCHET: DU 08 MARS AU 21 SEPTEMBRE INCLUS (REMISE À L'EAU OBLIGATOIRE DU 08 MARS AU 26 AVRIL)
ANGUILLE JAUNE: DU 1ER AVRIL AU 31 AOÛT INCLUS
ANGUILLE ARGENTÉE: PÊCHE INTERDITE

2^{ME} CATÉGORIE PISCICOLE

OUVERTURE GÉNÉRALE: TOUTE L'ANNÉE
OUVERTURE SPÉCIFIQUES: BROCHET: DU 1ER JANVIER AU 26 JANVIER ET DU 26 AVRIL AU 31 DÉCEMBRE INCLUS
BLACK-BASS: DU 1ER JANVIER AU 26 JANVIER ET DU 1ER JUILLET AU 31 DÉCEMBRE INCLUS
TRUITE: DU 08 MARS AU 21 SEPTEMBRE INCLUS
ANGUILLE JAUNE: DU 1ER AVRIL AU 31 AOÛT INCLUS
ANGUILLE ARGENTÉE: PÊCHE INTERDITE

LA PÊCHE EN MARCHAND DANS L'EAU EST INTERDITE DU 08/03/2025 AU 31/03/2025

HEURES LÉGALE DE PÊCHE: LA PÊCHE EST AUTORISÉE UNE DEMI-HEURE AVANT LE LEVER DU SOLEIL JUSQU'À UNE DEMI-HEURE APRÈS LE COUCHER DU SOLEIL. CONSULTEZ LES HORAIRES SUR PÊCHE41.FR

LA PÊCHE DES ÉCREVISSES AMÉRICAINES ET DE LOUISIANE S'EFFECTUE À L'AIDE DE 6 BALANCES D'UN DIAMÈTRE DE 0,30M EN PLUS DE 4 LIGNES (MAILLE 10MM POUR LES ESPÈCES EXOTIQUES). ELLE EST AUTORISÉE TOUTE L'ANNÉE EN 2^{ME} CATÉGORIE ET EN 1^{RE} CATÉGORIE DU 08/03/25 AU 21/09/25.

Tailles réglementaires et nombre de captures

Tout poisson inférieur à cette taille doit être remis à l'eau aussitôt sa capture après avoir été décroché avec le maximum de précaution

BROCHET	SANDRE	TRUITE	BLACK-BASS	ANGUILLE JAUNE	ANGUILLE ARGENTÉE	SALMON ET TRUITE DE MER	GRENUILLE VERTE	GRENUILLE ROUSSE, ÉCREVISSE, PATES ROUGES, PATES GRISSES, A PATTES BLANCHES, A PATTES GRÉLES
0,60 M	0,50 M	0,25 M	0,30 M					

1^{RE} CATÉGORIE PISCICOLE

LE NOMBRE DE CAPTURES AUTORISÉ, PAR PÊCHEUR ET PAR JOUR EST FIXÉ À 6 POUR LA TRUITE ET À 3 CARNAISSIERS DONT 2 BROCHETS MAXIMUM

2^{ME} CATÉGORIE PISCICOLE

LE NOMBRE DE CAPTURES AUTORISÉ, PAR PÊCHEUR ET PAR JOUR EST FIXÉ À 6 POUR LA TRUITE ET À 3 CARNAISSIERS DONT 2 BROCHETS MAXIMUM

TEMPS ET MODES DE PÊCHE

1^{RE} CATÉGORIE PISCICOLE

LA PÊCHE EST AUTORISÉE À 1 LIGNE MUNIE DE 2 HAMEÇONS OU DE 3 MOUCHES ARTIFICIELLES AU PLUS, SEULEMENT DU 08/03/2025 AU 21/09/2025. EN DEHORS DE CES DATES, TOUTE PÊCHE EST FORMELLEMENT INTERDITE.

2^{ME} CATÉGORIE PISCICOLE

LA PÊCHE EST AUTORISÉE À 4 LIGNES MUNIE DE 2 HAMEÇONS OU DE 3 MOUCHES ARTIFICIELLES AU PLUS POUR CHACUNE

POUR CAPTURER LE POISSON IL EST INTERDIT

- DE PÊCHER À LA MAIN LES POISSONS ET LES ÉCREVISSES
- DE PÊCHER SOUS LA GLACE
- DE FAIRE USAGE DE TOUT ENGIN DESTINÉ À ACCROCHER LE POISSON AUTREMENT QUE PAR LA BOUCHE
- D'UTILISER DES ARMES À FEU, LACETS, COLLETS, LUMIÈRES ET FEUX
- DE PÊCHER À L'AIDE D'UN TRIMER OU D'UN ENGIN SIMILAIRE
- D'UTILISER DES LIGNES DE TRAINE LIGNE ACCROCHÉE À UN BATEAU EN MOUVEMENT ACTIONNÉ PAR UN MOTEUR
- DE PÊCHER AUX ENGINS ET AUX FILETS DANS LES ZONES INONDÉES
- D'UTILISER COMME VIF OU POISSON MORT DES ESPÈCES QUI ONT UNE TAILLE LÉGALE DE CAPTURE
- D'UTILISER COMME VIF OU POISSON MORT LA VANDOSIE
- D'UTILISER DU MATÉRIEL DE PLONGÉE SUBAQUATIQUE
- D'UTILISER PLUS DE 2 HAMEÇONS

LES LIGNES DOIVENT ÊTRE MONTÉES SUR CANNES ET DISPOSÉES À PROXIMITÉ DU PÊCHEUR

Nos structures associatives

Les Gardes Pêche Particuliers en Loir-et-Cher

35 Gardes pêche Particuliers en 2025

Le garde-pêche particulier est un acteur clé dans la protection de nos milieux aquatiques. Commissionné par une AAPPMA, il surveille bénévolement les baux de pêche et joue un rôle important de sensibilisation et d'information auprès des pêcheurs.

Sous l'autorité du président de l'AAPPMA, il assure également des missions de police judiciaire liées à la réglementation de la pêche, mandaté par le procureur de la République. Pour exercer ces missions, il prête serment devant le tribunal judiciaire, lui conférant son autorité.

En 2024, la signature d'une convention avec la Gendarmerie Nationale vient renforcer la collaboration autour des contrôles effectués par nos gardes-pêche, contribuant ainsi au respect des réglementations et à la préservation des milieux aquatiques.

Comment devenir Garde-Pêche Particulier ?
Et pourquoi pas vous ?

Vous souhaitez participer activement à la protection des milieux aquatiques et plus particulièrement à la protection de la ressource piscicole ?

C'est le moment de prendre contact avec le président de votre AAPPMA qui vous indiquera la procédure !

Informez - Surveillez

Les Animations

Pêche en Loir-et-Cher

L'animation est une action récurrente au sein de la fédération, l'objectif est de mener, auprès d'un large public, des actions de promotion, de sensibilisation et de découverte du loisir pêche.

LES ATELIERS PÊCHE NATURE (APN)

5 APN en Loir-et-Cher : Blois, Montreuil, Herbault, Vendôme, Thoré/Montoire

Les APN sont des structures adaptées ayant comme objectif la formation des jeunes autour du loisir pêche, de la connaissance du fonctionnement des milieux aquatique et de la réglementation

Quelques jours en immersion au bord de l'eau pour découvrir le loisir pêche pour les plus novices, et le perfectionnement pour les plus mordus. Plusieurs séjours sont proposés (avec ou sans nuitées)

LES CAMPS PÊCHE

Le club pêche adulte (CPA)

L'école de pêche, aussi pour les grands !

Le CPA a pour objectif de rendre autonome le membre tout en lui ouvrant de nouvelles perspectives. Au programme, animations conviviales, moments d'échanges, de partage qui feront de vous un as de la pêche.

LES ANIMATIONS À LA CARTE

Des animations grand public sont également organisées tout au long de l'année. C'est le moment de s'initier en famille, entre amis ou en solo.

DATES, RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS SUR PÊCHE41.FR

Charte de l'Écotoxicoyen au bord de l'eau

Voici quelques recommandations pour un bon comportement adapté au bord de l'eau.

- Je ne laisse pas de trace de mon passage et j'emporte mes déchets.
- Je reste courtois sympathique, jovial avec autrui : cyclistes, promeneurs, pêcheurs, kayakistes, riverains, etc.
- J'évite de marcher dans l'eau ou de détruire la faune et la flore. Toutes les espèces ont un rôle important dans le cycle de la vie.
- Je reste discret pour ne pas déranger la faune lors de mon passage et je ne fais pas de feu.
- Je respecte la réglementation liée à l'activité que je pratique, je me munis de ma carte de pêche.
- Je surveille le milieu naturel et communique auprès de mon AAPPMA et de la fédération les éventuels problèmes constatés : pollution, assés, plantes invasives, dégâts... (02.54.90.25.60)
- Je respecte les clôtures, les propriétés.
- Je respecte les espaces protégés ainsi que les zones sensibles telles que les frayères (zones de ponte des poissons).
- Je n'introduis pas de nouvelles espèces dans un milieu car elles peuvent se développer au détriment des espèces locales.
- Je garde mon chien en laisse pour éviter qu'il soit perçu comme un prédateur.
- Je suis responsable, j'agis, j'informe et je sensibilise avec mes connaissances pour préserver les milieux aquatiques.

Les parcours labellisés

La Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Loir-et-Cher dispose d'un réseau de parcours de pêche répondant à des critères qualitatifs de labellisation nationale repris sur 3 catégories :

- DECOUVERTE** : Permettent aux débutants de découvrir et/ou de s'initier à la pêche dans les meilleures conditions d'accessibilité, de sécurité et de réussite des premières prises. Situés le plus souvent à proximité des plans d'eau ou accessoirement en rivière ou dans certains petits biefs, ces parcours sont de dimension modeste offrant, si possible à proximité des bassins de population, un accès facile pour tous et un confort de pêche optimal.
- FAMILLE** : Les parcours « Famille » sont accessibles aux familles ou groupes désirant pratiquer une pêche détente « récréative » et de qualité. De dimensions variables, ils offrent une gamme d'activités pour la famille et les groupes (jeux pour enfants, autres activités de loisir) ainsi que des conditions d'accueil favorables à la détente.
- PASSION** : Les parcours « Passion » intéressent les pêcheurs confirmés par leur haute qualité piscicole et halieutique, par celle de leur gestion et de leur peuplement. En fonction de leur localisation; de la configuration des sites, ils offrent des conditions d'accessibilité, de stationnement, des pontons de pêche, des cales de mise à l'eau des embarcations. Il pourra s'agir de parcours spécifiques : salmonides, carpes, mouche, parcours de nuit par exemple...

Découvrez les 24 parcours labellisés en Loir-et-Cher sur GEOPECHE !

LA PÊCHE EN EMBARCATION

LA PÊCHE EN EMBARCATION SUR LES COURS D'EAU DU DOMAINE PUBLIC : LA LOIRE, LE CHER ET LE LAC DES 3 PROVINCES.

BATEAUX - FLOAT-TUBE AUTORISÉS SELON LA RÉGLEMENTATION NAVIGANT (15 PÊCHE41.FR)

LA PÊCHE EN EMBARCATION SUR LES COURS D'EAU DU DOMAINE PRIVÉ :

POSSIBLE QUE SUR LES LOTS ANPPMA ET LES BREVETS OU VOUS AVEZ L'AUTORISATION DU PROPRIÉTAIRE

- BATEAUX - FLOAT-TUBE - PLANS D'EAU DE LA PAQUERIE (TRÉHET) ET DE MORTHEZE (COUDDES ET SAINT ROMAIN), BALANÈS DE LA CROIXE (CHOUZY-SUR-CISE)
- FLOAT-TUBE - SAINT QUENTIN LES TROO (ÉCARTS DE LA CROIXE)
- CHOUZY-SUR-CISE (BOBES)
- LA BAZOÛNE

CE DOCUMENT VOLONTAIREMENT SUCCINCT NE PEUT TRAITER D'UN SUJET AUSSI VASTE. POUR ÊTRE COMPLÈTEMENT INFORMÉ VOUS POUVEZ CONSULTER L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PERMANENT DE LA PÊCHE FLUVIALE SUR WWW.PÊCHE41.FR

LES RÉSERVES DE PÊCHE

LA LOIRE - 2^{ME} CATÉGORIE PISCICOLE

RESERVE DE SAINT-LAURENT-DES-BAUX : 50 mètres en amont du barrage de la centrale nucléaire. 300 mètres en aval de ce barrage, rive gauche commune de St Laurent-des-Baux et rive droite commune d'Avary

RESERVE DU PORT DU LAC DE LOIRE : Totalité du bras (500m) situé en rive gauche de la Loire, commune de Vineuil.

RESERVE DE LA "PETITE LOIRE" (GRAS ANNÉE DE LA LOIRE) : Bras situé en rive droite de la Loire sur les communes de Muides, Subevres et Courbouzon. Limites: de l'emprise du pont de Muides sur Loire, à l'amont, jusqu'à 100 mètres en aval de la confluence de la "petite Loire" avec la Loire.

RESERVE DE LA "MARNIERE" : Totalité du bras situé en rive gauche de la Loire, commune de Rilly-sur-Loire entre l'île de la Marinette et le rive. Limites: de la confluence de ce bras avec la Loire jusqu'à 800m en amont.

RESERVE DE LA FRAÏÈRE DE CHOUZY SUR CISE (BOBES) : Rive droite de la Loire sur la commune de Chouzy. De 400 mètres en amont de la confluence avec le bras de la Cisse à 650 mètres en aval de la confluence avec ce bras.

RESERVE DE LA BAZOÛNE : Totalité des deux bras situés en rive droite de la Loire sur la commune de Veuges au lieu-dit Bagougné (avec chenal d'accès)

LE CHER - 2^{ME} CATÉGORIE PISCICOLE

DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

RESERVE DU BARRAGE DU BOUTET, CHÂTEAUX-SUR-CHER : Lit principal et bras de dérivation sur la commune de Châteaux sur Cher. 100 mètres en aval pour la pêche aux lignes, 200 mètres en aval pour la pêche aux engins et filets.

RESERVE DU BARRAGE DE ST-AGNAN : 50 mètres en aval du pont.

Sur tous les cours d'eau du département (y compris le Cher) la pêche est autorisée dans les 50 mètres en aval de tous les barrages (sauf Réserve du Barrage du Boutet, de St Aignan et Barrage de la centrale sur la Loire) au moyen d'une ligne.

LES RÉSERVES TEMPORAIRES

- SUR LA RIVE GAUCHE DE LA LOIRE, DE LA LIMITE DE LA RÉSERVE NATIONALE DU BARRAGE DE ST-LAURENT DES BAUX À LA PONTE EN AVANT DE L'ILE DU CHATELAIN.
- SUR LA RIVE GAUCHE DE LA LOIRE, DE LA LIMITE AMONT LIEU-DIT "LA PLANIE DE SALMON".
- SUR LA RIVE GAUCHE DE LA LOIRE, DE 100 MÈTRES EN AVANT DE LA CONFLUENCE DU BEUVRON À 400 MÈTRES EN AMONT DE LA CONFLUENCE AVEC LE BEUVRON.

LES PARCOURS SPÉCIFIQUES

PARCOURS CARPES DE NUIT EN LOIR-ET-CHER

LE LOIR

LISLE
BRÉVAINVILLE
ST HILAIRE LA GRAVELLE

LA LOIRE

BLOIS - LOT G9 ET G10
LOT G6 (RIVE GAUCHE) ET G7
AVARY - LOT G6 BIS
ONZAIN - LOT H1 (DEUX RIVES) ET H2 (RIVE GAUCHE UNIQUEMENT)

LA SAULDRÉ

VILLEHERVIERS (1 WEEK-END PAR MOIS)
ROMORANTIN-LANTHENAY

LE CHER

CHÂTEAUX-SUR-CHER
MENNETOU-SUR-CHER
SAINT-AGNAN - LAC DES 3 PROVINCES
Selles sur Cher - LA THIZARDIÈRE
MAREUIL SUR-CHER
THÈSE
ST GEORGES-SUR-CHER

LA BEUVRON

Cellettes : parcours situé derrière la station d'épuration (85m)
Ouchamps : lot de l'Airpe (1800m)

PLAN D'EAU DE ST FERMIN - DES PRÉS

(SUR RÉSERVATION)

PLAN D'EAU DE ST QUENTIN LES TROO

(SUR RÉSERVATION)

PLAN D'EAU DE LA CROUDRAIE

TRÉHET (SUR RÉSERVATION)

PLAN D'EAU DE SOUGÉ

(SUR RÉSERVATION)

Retrouvez les limites des parcours sur GEOPECHE et peche41.fr

LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE ACCOMPAGNE LA FEDERATION DANS SES MISSIONS DE DEVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Président de la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Loir-et-Cher

Serge SAMVINCENX

LE CRÉDIT MUTUEL EST PARTENAIRE DE GÉNÉRATION PÊCHE

Grâce au partenariat entre le Crédit Mutuel et la Fédération de Pêche 41, vous bénéficiez d'offres exclusives.

50€ rose éton

50€ rose éton

agence.eau-loire-bretagne.fr

9 avenue Buffon CS 36339
45063 Orléans CEDEX 2
02 38 51 73 73 • contact@eau-loire-bretagne.fr

LES PARCOURS SPÉCIFIQUES

PARCOURS CARPES DE NUIT EN LOIR-ET-CHER

LA PÊCHE EN EMBARCATION SUR LES COURS D'EAU DU DOMAINE PUBLIC : LA LOIRE, LE CHER ET LE LAC DES 3 PROVINCES.

BATEAUX - FLOAT-TUBE AUTORISÉS SELON LA RÉGLEMENTATION NAVIGANT (15 PÊCHE41.FR)

LA PÊCHE EN EMBARCATION SUR LES COURS D'EAU DU DOMAINE PRIVÉ :

POSSIBLE QUE SUR LES LOTS ANPPMA ET LES BREVETS OU VOUS AVEZ L'AUTORISATION DU PROPRIÉTAIRE

- BATEAUX - FLOAT-TUBE - PLANS D'EAU DE LA PAQUERIE (TRÉHET) ET DE MORTHEZE (COUDDES ET SAINT ROMAIN), BALANÈS DE LA CROIXE (CHOUZY-SUR-CISE)
- FLOAT-TUBE - SAINT QUENTIN LES TROO (ÉCARTS DE LA CROIXE)
- CHOUZY-SUR-CISE (BOBES)
- LA BAZOÛNE

CE DOCUMENT VOLONTAIREMENT SUCCINCT NE PEUT TRAITER D'UN SUJET AUSSI VASTE. POUR ÊTRE COMPLÈTEMENT INFORMÉ VOUS POUVEZ CONSULTER L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PERMANENT DE LA PÊCHE FLUVIALE SUR WWW.PÊCHE41.FR

NOUVEAU LA REGLEMENTATION PÊCHE EN LOIR ET CHER

instructions de plage au dos

FORMAT POCHÉ

NOUVEAU !

GEOPECHE™

LA CARTE HALIEUTIQUE, ET TELLEMENT PLUS...

Retrouvez tous vos parcours de pêche sur GEOPECHE™ !

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES PARCOURS DE PÊCHE DU LOIR-ET-CHER

CRÉEZ VOTRE COMPTE ET CONTRIBUEZ AU DÉVELOPPEMENT DE LA CARTE EN DEVENANT GEOPECHER ! (lançement d'alertes, statistiques de pêche, itinéraires...)

SCANNEZ ET DÉCOUVREZ !

OU RENDEZ-VOUS SUR map.geopecte.com/41

NOUVEAU !

GEOPECHE™

LA CARTE HALIEUTIQUE, ET TELLEMENT PLUS...

Retrouvez tous vos parcours de pêche sur GEOPECHE™ !

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES PARCOURS DE PÊCHE DU LOIR-ET-CHER

CRÉEZ VOTRE COMPTE ET CONTRIBUEZ AU DÉVELOPPEMENT DE LA CARTE EN DEVENANT GEOPECHER ! (lançement d'alertes, statistiques de pêche, itinéraires...)

SCANNEZ ET DÉCOUVREZ !

OU RENDEZ-VOUS SUR map.geopecte.com/41

FORMAT POCHE

L'essentiel pour aller à la pêche

LA REGLEMENTATION PÊCHE EN LOIR ET CHER



Instructions de pliage

Au dos de votre carte se trouve la partie Réglementation Pêche, conçue pour être découpée et transformée en un livret de pêche pratique.

Voici comment procéder :

1. Découpez soigneusement la zone de réglementation le long des lignes prévues.
2. Pliez le 1 sur le 2, puis le 3 sur le 4, et ainsi de suite jusqu'à obtenir un livret compact.

Votre livret plié tient facilement dans une poche ou une boîte à pêche et pourra vous accompagner sur toutes vos sorties !

isf Créer Impression Communiquer

Une impression qui fait mouche !

COM' • IMPRESSION • SIGNALÉTIQUE

Retrouvez tous nos savoir-faire sur isf-mprimerie.fr

Les plans d'eau de la Vallée du Loir

- 9 Plan d'eau d'Azé • 2,5 ha • Gardons / carpes / brochets / brèmes
- 35 Plan d'eau de Choue (1ère cat.) • 2 ha • Gardons / carpes / brochets / tanches / sandres / perches
- 8 Plan d'eau Coulommiers la tour • 0,8 ha • Gardons / carpes / brochets / tanches / sandres
- 16 Plan d'eau de Danzé • 1 ha • Gardons / carpes / tanches
- 47 Plan d'eau d'Épuisay • 1 ha • Gardons / carpes / brochets
- 17 Plan d'eau de La Ville-aux-clercs • 1 ha • Gardons / carpes / tanches
- 14 Plans d'eau des Fontaines • 5 ha • Gardons / carpes / tanches / brochets / sandres / perches
- 5 Plan d'eau de Saint Ouen • 2 ha • Gardons / carpes / tanches / brochets / sandres
- 10 Plan d'eau de Saint Quentin-les-trois • 2,5 ha • Gardons / carpes / brochets / tanches / sandres
- 13 Plan d'eau de Sargé sur Braye • 0,9 ha • Gardons / carpes / brochets / tanches
- 3 Plan d'eau de Lunay • 4 ha • Gardons / carpes / rotengles
- 24 Plan d'eau de Mondoubleau • 1,2 ha • Gardons / carpes / brochets / tanches
- 40 Plan d'eau de Naveil (Riottes) • 10 ha • Gardons / carpes / brochets / brèmes / sandres / perches
- 26 Plan d'eau de Naveil (Prés Charriers) • 1,5 ha • Gardons / carpes / brochets / perches
- 2 Plan d'eau de Pezou (Gué de Retors) • 1 ha • Gardons / perches / tanches
- 36 Plan d'eau de Saint Firmin des Prés • 7 ha • Gardons / carpes / brochets / sandres
- 7 Plan d'eau de Selommès • 1,3 ha • Gardons / carpes / brochets / sandres / black-bass
- 34 Plan d'eau de Sougé • 5 ha • Gardons / carpes / brochets / black-bass
- 1 Plan d'eau de Thoré la Rochette • 0,5 ha • Gardons / carpes
- 32 Plan d'eau de Tréhet - La Paquerie • 13 ha • Gardons / carpes / brochets / perches / brèmes
- 33 Plan d'eau de Tréhet - La Coudraie • 8 ha • Gardons / carpes / tanches / brèmes / brochets
- 39 Plan d'eau de Villiers • 17 ha • Gardons / carpes / brochets / perches
- 11 Plan d'eau de Saint Martin des Bois (1ère cat.) • 2 ha • Gardons / carpes / brochets / tanches



OU RENDEZ-VOUS SUR : map.geopeche.com/41

Les plans d'eau de la Vallée de la Loire

- 20 Plan d'eau de la Pinçonnière (Blois) • 5,5 ha • Gardons / carpes / brochets / black-bass
- 43 Plan d'eau de Chitenay • 2,5 ha • Fermé pour travaux
- 22 Plan d'eau de Chouzy sur cisse • 1 ha • Gardons / carpes / brochets / black-bass / brèmes
- 31 Ballastière de la Scierie (Chouzy sur Cisse) • 46 ha • Gardons / carpes / brochets / perches / brèmes
- 25 Plan d'eau des Bordes (Men) • 12 ha • Gardons / carpes / brochets / brèmes
- 29 Plan d'eau d'Herbault • 1 ha • Gardons / carpes / tanches / rotengles
- 19 Plan d'eau de Bel air (Bracieux) • 0,5 ha • Gardons / carpes / brochets
- 21 Plan d'eau d'Ouchamps • 6 ha • Gardons / carpes / brochets / brèmes / tanches
- 15 Plan d'eau de Saint Laurent-Nouan • 7,5 ha • Gardons / carpes / brochets / brèmes
- 41 Plan d'eau du Domino (Suèvres) • 2,5 ha • Gardons / carpes / brochets / perches
- 28 Plan d'eau de la Ferté Beauharnais • 1 ha • Fermé pour travaux
- 45 Plan d'eau de Dhuizon • 1 ha • Gardons / carpes / brochets / brèmes
- 6 Plan d'eau de Cour-chevery • 0,1 ha • Gardons / carpes

Les plans d'eau de la Vallée du Cher

- 30 Plan d'eau de Rougeou • 1,5 ha • Gardons / carpes / brochets / perches
- 37 Plan d'eau du Mouet (Saint-Viatre) • 9 ha • Gardons / carpes / tanches / brochets / sandres / brèmes
- 38 Étang le Chapitre (Soings en Solonge) • 5 ha • Gardons / carpes / brochets / brèmes
- 42 Étang de Bois-vigneau (Bourre) • 3 ha • Gardons / carpes / brochets / perches / sandres
- 44 Plan d'eau du Vieux cher (Montrichard) • 2,5 ha • Gardons / carpes / brochets / tanches / sandres
- 23 Lac des 3 provinces (Saint-Aignan) • 35 ha • Gardons / carpes / brochets / tanches / brèmes / sandres / perches
- 18 Plan d'eau de Chemery • 0,6 ha • Gardons / carpes / tanches / perches
- 12 Plan d'eau du Gué Bertin (Thésée) • 0,7 ha • Gardons / carpes / brochets / tanches
- 27 Plan d'eau de Basfer (Mareuil sur cher) • 0,6 ha • Gardons / carpes / brochets
- 4 Plan d'eau de Monthou sur cher • 1,5 ha • Gardons / carpes / brochets / black-bass
- 46 Plan d'eau de Morthèze (Coudes) • 17 ha • Gardons / carpes / brochets / perches
- 48 Étang du Petit Arcachon (La Ferté Imbault) • Gardons / carpes / brochets

LES AAPPMA EN LOIR-ET-CHER :

- 1 - Billy/Chemery - M. Charles DE DONKER
aappmadebilly@gmail.com - 06 80 04 36 04
- 2 - Blois - M. Jean-Claude TEVENOT
aappmadeblois@gmail.com - 02 54 43 88 49 - 06 08 58 85 97
- 3 - Bracieux - M. Daniel DESROCHES
aappmadembracieux@gmail.com - 02 54 46 02 23
- 4 - Cour-Chevery - M. Alain DESCOMBES
aappmadecourchevery@gmail.com - 06 86 14 24 29
- 5 - La Ferté Imbault - M. Philippe SCHWOB
aappmadelaferteimbault@gmail.com - 06 08 73 75 37
- 6 - Mer-Muides - M. Jocelyn GAILLARD
aappmademer@gmail.com - 06 61 01 95 42
- 7 - Mondoubleau - M. Jonathan RIDERAY
aappmademondoubleau@gmail.com - 06 34 24 31 58
- 8 - Monthou sur Cher - M. Jérémie PAUMIER
aappmademonthou@gmail.com - 06 66 76 20 47
- 9 - Montrichard - M. Bernard LEZE
aappmademontrichard@gmail.com - 02 54 32 16 53
- 10 - Morée-Danzé
aappmademoree@gmail.com
- 11 - Noyers sur Cher - M. Philippe CORDAT
aappmadenoyers@gmail.com - 07 86 26 24 49
- 12 - Ozain - M. Jacques TUAL
aappmaozain@gmail.com - 07 89 79 96 32
- 13 - Ouchamps - M. Jean-Marie REPINCAZ
aappmaouchamps@gmail.com - 02 54 44 06 07 - 06 28 50 14 31
- 14 - Romorantin - M. Laurent JANTET
aappmaderomorantin@gmail.com - 06 25 22 86 39
- 15 - St-Aignan sur Cher - M. Jean-Pierre AUBERT
aappmadestaignan@gmail.com - 02 54 75 37 67 - 06 02 23 64 35
- 16 - Salbris - M. Claude VASSEUR
aappmadesalbris@gmail.com - 06 37 21 25 06
- 17 - Sargé sur Braye - M. Daniel NEVEU
aappmadesarge@gmail.com - 02 54 23 98 62
- 18 - Sasnières - M. Jean François BONNEFOIS
aappmadesasnieres@gmail.com - 02 54 85 15 54 - 06 69 76 73 13
- 19 - Selles sur Cher - M. Emilien DANIAU
aappmadeselles@gmail.com - 02 54 97 68 43 - 06 33 60 90 79
- 20 - Souday - M. David TRAVERS
aappmadesouday@gmail.com - 06 27 56 14 43
- 21 - Suèvres - M. Michel KIBLER
aappmadesuevres@gmail.com - 06 75 99 03 59
- 22 - Thésée - M. Pascal THIAUX
aappmadethesee@gmail.com - 02 54 71 46 79
- 23 - Thoré-Montoire - M. Thomas Racinet
aappmadethorelarochette@gmail.com - 06 88 87 23 14
- 24 - Vendôme - M. Serge CORMIER
aappmadevendome@gmail.com - 02 54 73 13 25 - 07 82 73 55 13
- 25 - ADAPAEF - M. Jean Paul CAMUS
adapaef41@free.fr - 02 54 81 28 14

- PARCOURS RECIPROITAIRE
- PLAN D'EAU RECIPROITAIRE
- PARCOURS CARPES DE NUIT
- DÉPOSITAIRES
- MISE À L'EAU BATEAU
- PARCOURS DÉCOUVERTE
- PARCOURS FAMILLE
- PARCOURS PASSION
- ZONE DE PÊCHE INTERDITE
- RÉSERVE PERMANENTE
- RÉSERVE TEMPORAIRE
- HÉBERGEMENTS PÊCHE
- AAPPMA
- MAGASIN DE PÊCHE

